

Licence Sciences sanitaires et sociales

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences sanitaires et sociales. 2016, Universite de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02037889

HAL Id: hceres-02037889 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037889v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences sanitaires et sociales

• Université Bretagne Occidentale - UBO



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences sanitaires et sociales* est une licence générale adaptée à l'accueil d'un public varié notamment des étudiants en réorientation après ou au cours de la première année des études de santé (PACES) et souhaitant rester en contact avec le domaine médical ou paramédical, notamment par la gestion de service de santé. Les compétences visées concernent la méthodologie de travail en sciences sanitaires et sociales.

La formation est organisée en un seul parcours de trois ans et la licence est dispensée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Médecine et des Sciences de la Santé de l'Université Bretagne Occidentale (UBO), sur le site de Brest.

La formation a pour objectif principal la poursuite d'études en master dont principalement le master *Prévention* et décision en santé, spécialité Evaluation et prévention des risques professionnels (UFR Médecine et Sciences de la santé) et le master Administration, management et économie des organisations, spécialité Direction des structures médico-sociales et des services aux personnes (UFR Droit), tous deux dispensés à l'UBO, ainsi que d'autres masters nationaux. Les autres objectifs clairement identifiés sont de permettre aux étudiants diplômés de passer les concours de cadres de la fonction publique du domaine sanitaire et social ou de s'insérer professionnellement directement en prévention de la santé.

Synthèse de l'évaluation

La licence Sciences sanitaires et sociales a été tout d'abord constituée en 1995 sous la forme d'une troisième année de licence (L3) suspendue. Une première année (L1) a été mise en place en 2012, puis une deuxième année (L2) en 2013 afin de compléter la formation. Ce passage à un cursus complet en trois ans, trop tubulaire, résulte en une juxtaposition d'enseignements peu adaptés à la formation, notamment en L1. L'objectif en L1 est d'intégrer facilement les étudiants issus de PACES ou souhaitant présenter le concours d'entrée en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), ce qui nuit à la cohérence de la formation et à sa progressivité. Les modalités d'enseignement, à 100 % en cours magistraux (CM) en L1 et L2 (absence de travaux pratiques et de travaux dirigés), ainsi que l'absence de dispositifs de mise à niveau ne favorisent pas la réussite d'un public aussi hétérogène. Par ailleurs, avec seulement 178 crédits européens au lieu de 180, le diplôme de licence ne devrait pas pouvoir être délivré à l'issue de la formation.

Néanmoins, le niveau L3, et en moindre mesure le niveau L2, sont bien adaptés aux objectifs de cette formation unique dans le grand-ouest et bien intégrée dans l'environnement socio-professionnel. Il y a une bonne implication de professionnels relevant du domaine médical, moins de ceux du secteur sanitaire et social. Le stage est un atout certain mais facultatif et de durée insuffisante. Les sujets du projet et du mémoire pourraient être précisés, ainsi que leur accompagnement par l'équipe pédagogique.

Le taux de poursuite d'étude ou d'insertion des diplômés paraît faible (60 % en moyenne sur trois ans). De plus, il est regrettable de ne pas avoir de données sur l'insertion des étudiants directement après la licence, ni de précisions sur l'adéquation entre les métiers exercés et la formation. Le suivi des étudiants abandonnant le cursus ou se réorientant n'est pas réalisé formellement, alors qu'en 2014 le nombre d'étudiants inscrits en L2 est inférieur de moitié au nombre d'étudiants ayant validé, même partiellement, le niveau L1. Cette part importante d'étudiants ne poursuivant pas en L2 fragilise la formation. L'effectif en L3 (environ 20 étudiants) est peu impacté par l'ouverture du cursus complet de licence.

La mention se positionne bien dans le champ *Sciences, technologie, santé* et à l'interface du champ *Arts lettres langue et sciences humaines et sociales*. L'équipe pédagogique est constituée majoritairement d'enseignants-chercheurs et de médecins et assure une formation pluridisciplinaire originale. Néanmoins, le pilotage de la formation apparaît insuffisant, au regard de l'absence d'un conseil de perfectionnement, d'évaluation des enseignements par les étudiants généralisée à l'ensemble des trois niveaux et d'une auto-évaluation.

Points forts:

- Mention pluridisciplinaire originale et utile avec un bon positionnement dans le champ Sciences, technologie, santé et à l'interface du champ Arts lettres langue et sciences humaines et sociales.
- Débouchés larges en milieu professionnel à l'issue de la licence.
- Bonne préparation, au niveau L3, à la poursuite d'études en master.

Points faibles:

- Pilotage inexistant à l'échelle de la formation (pas de conseil de perfectionnement, pas d'évaluation, pas de positionnement dans l'environnement, etc.).
- Dossier insuffisamment renseigné et parfois contradictoire reflétant l'insuffisance du pilotage.
- Cursus trop tubulaire manquant de cohérence et de progressivité.
- Modalités d'enseignement quasi exclusivement en cours magistraux, non conforme à l'arrêté de 2011 sur les licences.
- Nombre d'ECTS insuffisant (178 au lieu de 180) en non-conformité avec l'arrêté licence.
- Pas de suivi des compétences visées.
- Faible adéquation entre la qualité des intervenants professionnels et les métiers visés.

Recommandations et conclusion :

Le passage de la licence *Sciences sanitaires et sociales* d'une L3 suspendue en un cursus complet en trois ans s'est avéré difficile et résulte en une juxtaposition d'enseignements peu adaptés à la formation, notamment en L1. Le niveau des étudiants est mentionné comme un point faible dans le dossier, mais aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mis en place, notamment il n'y a pas de travaux dirigés illustrant les cours magistraux en L1 et L2. Ceci pourrait expliquer le faible taux de passage entre L1 et L2 ou entre L2 et L3, même s'il est encore trop tôt pour en juger (licence en trois ans depuis 2012). L'organisation de la licence doit être repensée pour maintenir son attrait du L1 au L3, accroître sa progressivité et pour établir des passerelles vers d'autres licences générales ou professionnelles, notamment en sciences humaines et sociales. Une autoévaluation associée à un conseil de perfectionnement à constituer devrait permettre d'analyser la situation afin d'améliorer ces points.

Le double objectif en L3 de la professionnalisation (passage des concours de cadre A, retour à la vie professionnelle des infirmiers futurs cadres de santé) et de la poursuite d'étude en master est judicieux. Le défaut de suivi des étudiants ne permet cependant pas d'analyser le devenir des 30 % d'étudiants non professionnels et qui ne poursuivent pas en master. Le taux d'insertion ou poursuite d'études est assez faible (60 %). Il pourrait être amélioré en intégrant des enseignements de professionnalisation et en renforçant le lien avec les cadres de santé. L'allongement de la durée du stage pourrait être envisagé pour renforcer la place de la professionnalisation.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs

La licence Sciences sanitaires et sociales est une formation trop tubulaire, avec seulement deux unités d'enseignement (UE) optionnelles totalisant 4 crédits européens (ECTS) sur l'ensemble des 178 crédits attribués en trois ans. La construction du cursus se veut en adéquation avec les objectifs de la formation, orientés vers l'insertion professionnelle. Néanmoins, la notion de progressivité est limitée. La L1 est construite afin de satisfaire à l'objectif de l'intégration des étudiants issus de PACES, et non les objectifs de la formation. La L2 semble peu différente de la L3. Selon le tableau des unités d'enseignement (UE), l'organisation ne suit pas les normes d'une licence générale (178 ECTS au lieu de 180, volume horaire des semestres inférieurs à 250 heures).

Environnement de la formation	Seule formation de ce type dans le grand ouest, elle est originale et clairement intégrée dans le contexte local de formation à la gestion de service de santé. L'absence d'analyse de l'environnement dans lequel évolue la licence en
	matière de structures de recherche, d'établissements ou de services de santé, d'entreprises ou d'associations est regrettable pour l'évaluation du lien avec la recherche et avec le bassin d'emploi.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (droit, médecine, professionnels du secteur médico-social, langues) à forte dominante médicale. Cependant, peu d'enseignements sont assurés par des professionnels des métiers auxquels se destinent les étudiants à l'issue de la L3. Les professionnels du secteur sont quasi exclusivement médecins et non cadres de santé, et on note la prépondérance d'un intervenant professionnel apparemment affecté outre-mer. Des bibliothécaires apportent une aide méthodologique pour la recherche documentaire et devraient, à ce titre faire partie intégrante de l'équipe pédagogique.
Effectifs et résultats	La licence a été ouverte d'abord en L3 (depuis 1995), puis en L1 (2012) et L2 (2013). Depuis 2013, l'effectif en L1 est important (environ 100 étudiants). Mais peu d'étudiants poursuivent en L2 (environ 40 étudiants) à l'issue de la L1. L'effectif de L3 reste relativement faible (environ 20 étudiants).
	Le taux de réussite en L1 (76 %) et en L2 (80 %) n'est pas représentatif après deux promotions de L1 et une de L2. En L3, le taux de réussite est correct (88 %). Basé sur des enquêtes non détaillées portant sur trois ans, le taux d'insertion ou de poursuite d'études semble être d'environ 60 %. L'adéquation entre la formation et les métiers réellement exercés n'est pas précisée.

Place de la recherche	La formation à la recherche est abordée au travers de la recherche documentaire, de l'élaboration d'un mémoire et d'une analyse d'article. Elle pourrait être davantage développée, notamment au travers d'un stage ou d'un projet de recherche, en travaux pratiques par exemple. L'approche strictement bibliographique est insuffisante.
Place de la professionnalisation	Le stage de 15 jours en milieu professionnel, la conduite d'un projet en santé publique et la participation des professionnels peuvent favoriser la connaissance du secteur. Toutefois, il n'y a pas d'enseignements consacrés au projet professionnel de l'étudiant et les professionnels intervenants ne sont pas du cœur de métiers visé par la licence. Le dossier ne fournit pas de fiche RNCP, ce qui ne permet pas d'évaluer sa pertinence.
	'
Place des projets et stages	L'immersion professionnelle (stage de 15 jours en L3), dans des établissements sanitaires ou médico-sociaux, est d'une durée trop courte et facultative pour être réellement professionnalisante. L'intégration de l'évaluation du stage (soutenance écrite et orale) dans la validation du diplôme n'est pas précisée.
	La place du projet en santé publique n'est définie en termes ni de durée, ni d'évaluation ni de suivi par l'équipe enseignante. Les sujets des projets ne sont pas précisés.
Place de l'international	Les objectifs de la formation ne sont pas orientés vers l'international, les aspects sanitaires et sociaux sont essentiellement axés sur le système français. Néanmoins, l'apprentissage de l'anglais est largement favorisé tout au long du cursus (1 UE par semestre, 206 heures au total) et des étudiants étrangers sont accueillis occasionnellement.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est réalisé tout au long du cursus : étudiants issus de PACES en L1 ou en L2 pour les reçus/collés, titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou encore en reprise d'études (infirmiers, diététiciens) en L3.

	La mise en place de travaux dirigés, et/ou de travaux pratiques, axés sur l'acquisition de compétences spécifiques aux objectifs professionnels de la licence et sur la préparation aux concours « cadres de santé » pourrait pallier le manque de dispositif d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont essentiellement des cours magistraux (90 % en tout dont 100 % en L1 et L2). L'usage de la pédagogie numérique n'est pas privilégié. La validation du certificat informatique et internet (C2i) est incitée, suivant la politique générale de l'établissement. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE),
	sans application concrète.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants semble correspondre au règlement intérieur de l'université (charte des examens ?) mais la composition du jury n'est pas précisée.
	Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, même si un contrôle continu est évoqué. Il n'y a pas de concordance entre le nombre de crédits européens et la durée des UE, sans que cela soit justifié dans le dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'acquisition des compétences n'est pas suivie, hormis par le biais des contrôles de connaissances. Le portfolio des compétences mis en place à l'UBO pourrait être utilisé dans cette formation.
	Le supplément au diplôme n'est pas fourni, il serait judicieux d'y présenter les règles d'admission des étudiants issus de PACES.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés a permis de préciser l'insertion des diplômés des trois dernières années mais les modalités d'enquête ne sont pas précisées. Au travers de l'observatoire Cap'Avenir de l'université, il semble que 75 % des diplômés aient répondu aux enquêtes.
	Compte tenu des nombreux cas d'étudiants quittant la licence en cours de cursus, il serait pertinent de suivre leur devenir.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le pilotage à l'échelle de la mention est un point faible majeur de cette formation. Le conseil de perfectionnement initialement prévu n'a pas été mis en place. L'autoévaluation n'est pas non plus réalisée et les évaluations des enseignements par les étudiants ne sont pas généralisées à l'ensemble de la formation. L'ensemble de ces carences devrait être corrigé rapidement.

Observations de l'établissement



Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par Kristen Bosser

Téléphone 02.98.01.60.19

Fax 02.98.01.60.01

Mél. directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,

Abdeslam MAMOUNE

Au:

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

2 rue Albert Einstein 75013 PARIS



3, rue des Archives CS 93837 29238 Brest cedex 3 Tél. +33 (0)2 98 01 60 00



